

**Sujet :** [INTERNET] Carrière Laborde le Bager.

[REDACTED]

**Date :** 07/04/2024 12:41

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour, vous devriez ne pas céder aux seuls critères économiques et ne pas prolonger son exploitation pour 60 années de plus. Les critères d'avenir pour la région sont ses sites naturels à préserver. O.malagies.

Envoyé depuis l'application Mail Orange